

POLITIQUE GENERALE DU BUDGET SPORT DU CRE PAYS DE LA LOIRE 2015-2016

	<p>Tarif régional de remboursement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Frais de route : 0.33€/Km (km du domicile au lieu de l'intervention Via Michelin) + péage (fournir les tickets) ou billet de train (fournir les billets) - Frais de restauration : prise en charge maxi de 15€ /repas sur présentation de facture - Hôtellerie : 65€/nuit Nuit d'hôtel + 9€ petit déjeuner sur présentation de facture 		
	<p>PARTICIPATION DU CRE POUR LES STAGES PRATIQUES CAVALIERS</p>		
<p>2015-2016</p>	<p>Intervenant régional : <u>Bénévole</u> lorsque le stage n'est pas lié à une compétition : uniquement frais de déplacement et de restauration au tarif régional <u>Bénévole (accompagnateur, chef de piste...)</u> lorsque le stage est lié à une compétition : 113 €/jour ou 56€/demi journée dans la limite du plafond légal, plus frais de déplacement et restauration au tarif régional. <u>Prestataire assurant l'encadrement (avec n° de Siret) sur présentation de facture :</u> 200€ la journée ou 150€ TTC la ½ journée plus frais de déplacement et de restauration au tarif régional.</p> <p>Intervenant hors région : <u>Bénévole (accompagnateur, chef de piste...)</u> lorsque le stage est lié à une compétition : 113 €/jour ou 56€/demi-journée dans la limite du plafond légal, plus frais de déplacement et de restauration au tarif régional <u>Bénévole</u> lorsque le stage n'est pas lié à une compétition : uniquement frais de déplacement et restauration et nuitée au tarif régional <u>Prestataire (avec n° de Siret) sur présentation de facture :</u> 200€ TTC la journée plus frais de déplacement et de restauration au tarif régional.</p>	<p>Installations : En cas d'impossibilité d'organisation au Lion d'Angers : Prise en charge du coût de la mise à disposition d'un site avec matériel ad hoc pour les stages pratiques : Sur présentation de facture : Attelage – CCE - TREC - Endurance : maximum 250€/jour CSO - Hunter : maximum 200€ / jour Dressage - Pony-Games - Voltige - Horse-Ball - Amazone – Western : maximum 150€/jour</p> <p>En cas de location à la demi-journée, le prix sera identique.</p>	<p>Coût Stagiaire : 15€/jour/cheval ou >15€ si le coût du stage est plus important que la politique régionale</p> <p>Prise en charge du repas par le stagiaire</p> <p>Précisions : Les stages se déroulant sur 2 jours, Coût stagiaire : 20€ pour la durée du stage. >20€ si le coût du stage est plus important que la politique régionale.</p> <p>Participation minimum de 10 stagiaires pour maintien du stage excepté pour Attelage, Voltige, Amazone, TREC et Western.</p>
<p>2015-2016</p>	<p>PARTICIPATION DU CRE STAGES OFFICIELS DE COMPETITION</p>		
	<p>Intervenant régional : <u>Prestataire sur présentation de facture :</u> 200€ la journée ou 100€ TTC la ½ journée plus frais de déplacement au tarif régional</p> <p>Intervenant hors région : <u>Prestataire sur présentation de facture :</u> 200€ la journée + frais de déplacement et de restauration au tarif régional</p>	<p>Coût Stagiaire : Les stages pour les officiels de compétition sont gratuits Une participation financière au repas pourra être demandée, le CRE prenant en charge le coût supplémentaire.</p>	<p>Précisions : Remboursement d'un aller-retour sur stage obligatoire organisé par la FFE et d'un repas sur présentation de facture jusqu'à 18€ pour les correspondants régionaux.</p>
<p>2015-2016</p>	<p>PARTICIPATION DU CRE POUR LE REFERENT</p>		
	<p>Participation du CRE pour un aller-retour domicile-lieu de réunion organisée par la FFE sur justificatif au tarif régional après accord du CRE. Enveloppe annuelle de 700€ maximum pour 1 référent, 1000€ pour 2 référents, 1300€ pour 3 référents Remboursement des frais de déplacements et de restauration sur la région sur justificatif au tarif régional (y compris les déplacements pour les réunions du CRE) Date limite pour l'envoi des frais : 31 août .</p>		

PARTICIPATION DU CRE STAGES de formation continue enseignant ET JURY EXAMENS (cavaliers et enseignants)

2015-2016

Jury régional :

Bénévole : uniquement frais de déplacement et de restauration au tarif régional
Prestataire (avec n° de Siret) sur présentation de facture : 160 € la journée ou 80 € la ½ journée plus frais de déplacement et de restauration au tarif régional.

Jury pour examen « cavalier » (degrés) : 80 euros/jour + frais de déplacement et de restauration au tarif régional

Jury hors région :

Bénévole : uniquement frais de déplacement et restauration et nuitée au tarif régional
Prestataire (avec n° de Siret) sur présentation de facture : 160 € la journée plus frais de déplacement et de restauration au tarif régional

Intervenant régional :

Bénévole : uniquement frais de déplacement et restauration et nuitée au tarif régional
Prestataire (avec n° de Siret) sur présentation de facture : 160 € la journée ou 80 € la ½ journée plus frais de déplacement et de restauration au tarif régional.

Intervenant hors région :

Bénévole : uniquement frais de déplacement et restauration et nuitée au tarif régional
Prestataire (avec n° de Siret) sur présentation de facture : 160 € la journée plus frais de déplacement et de restauration au tarif régional

Installations :

En cas d'impossibilité d'organisation au Lion d'Angers :

Prise en charge du coût de la mise à disposition d'un site avec matériel ad hoc :

Sur présentation de facture :
 Attelage – CCE - TREC - Endurance : maximum 250€/jour
 CSO - Hunter : maximum 200€/jour
 Dressage - Pony-Games - Voltige - Horse-Ball - Amazone et Western : maximum 150€/jour

En cas de location à la demi-journée, le prix sera identique.

Candidats aux examens « cavaliers » et APB, AP et ATE :

Le tarif est fixé par l'engagement SIF (environ 90€)

Formation et examen de la formation continue :

Tarif donné en fonction de l'organisation de la formation

PARTICIPATION DU CRE SUR LES CHAMPIONNATS

Organisation d'un pot pris en charge par le CRE : 250 euros maximum.

Championnats régionaux CLUB/PONAM

Aide à l'organisateur :

Prise en charge du CRE : Podium en lots et flots
 Prise en charge Coût Ambulance pour les disciplines concernées

Championnat régional AMATEUR

Aide à l'organisateur :

Prise en charge du CRE : Podium en plaques et flots
 Et Voir dispositions spécifiques à chaque discipline dans les budgets

Championnat de France AMATEUR

Aide aux compétiteurs :

Prise en charge de la location des boxes, **jusqu'à 50 euros maximum**, sur justificatif, des compétiteurs du CRE **pour les Championnats sélectifs** hors master pro et sous réserve des dispositions spécifiques aux disciplines
Mise à disposition des cavaliers d'un missionné en charge de la cohésion, l'ambiance, la convivialité ... le rôle du missionné n'est pas un rôle de technicien.

Bénévole : 113 €/jour dans la limite du plafond légal plus frais de déplacement et restauration et nuitée au tarif régional.

Prestataire (avec n° de Siret) sur présentation de facture :

160 € la journée plus frais de déplacement et restauration et nuitée au tarif régional.

Attention : Si le missionné est compétiteur, entraîneur, au staff technique ou à l'organisation :

Indemnité bénévole de 113 €/jour tout compris.

Le CRE décidera en fonction du nombre d'engagés s'il doit y avoir un missionné sur le championnat.

2015-2016